

DESSERTE DE MARANS

Le TER pour aller plus loin ou le RER plus fréquent ?

Deux visions s'affrontent pour la desserte de trains à Marans. Le maire donne sa préférence au TER tandis que l'Altro penche plutôt pour les RER

Une desserte à Marans est l'objectif commun de Michel Caniaux, vice-président de l'association rochelaise Altro (Association logistique transport Ouest), et de Jean-Marie Bodin, maire de la ville. Pour autant, leur opinion diffère : « Michel milite pour le RER (Réseau express régional), quant à moi, je milite pour le TER (Train express régional) », déclare l'édile qui est favorable pour 5 à 6 allers-retours La Rochelle-Marans-La Rochelle. Annoncé pour début 2024, le TER ne s'arrêtera pas à la gare de Marans cette année. « La Région Nouvelle-Aquitaine devait délibérer en 2023 et cela a été repoussé au 1er trimestre 2024 », explique Jean-Marie Bodin. Quant aux doutes de Michel Caniaux – « on ne crée pas une desserte d'un claquement de doigts » –, le maire répond : « J'y crois, nous sommes accompagnés par le président du ScoT (Schéma de cohérence territorial, NDLR) Jean-François Fountaine, les services de l'État, confirmé par le préfet de la Charente-Maritime Brice Blondel, Sylvie Marcilly, présidente du Département, et Anne-Laure Babault, députée de la deuxième circonscription qui a rencontré Clément Beaune, ministre des Transports, pour discuter du sujet. » Et de compléter : « Nous attendons le retour de l'usine Simafex, classé site Seveso III seuil haut, pour sortir la gare de son cercle. »

« Il faut se mobiliser »

Le TER pour aller plus loin et plus vite, le RER au plus près et plus fréquent. Michel Caniaux remarque que « les élus sont très fiers du TER de La Rochelle-Rochefort, mais quand on parle avec les habitants de Saint-Laurent-de-la-Prée ou d'Angoulins, ils constatent qu'il y a un train toutes les quatre heures. D'ailleurs, il faut voir la 2x2 voies (RD 137) pour comprendre qu'il y a encore du boulot ». Et d'expliquer qu'« il faut un calendrier des différentes étapes, car tout le monde dit tout et rien. Aucuns travaux ne sont en cours pour une halte à Marans. Il faut réellement



« Il faut seulement relever la hauteur du quai pour l'arrêt du TER », précise le maire de Marans, Jean-Marie Bodin. F.A.

que les élus concernés se concertent et se mobilisent pour débuter au mieux les travaux en 2025 » pour le RER. En revanche, pour accueillir le TER, Jean-Marie Bodin annonce qu' « aucun travaux ne sont à prévoir ». Leurs argumentaires s'ancrent aussi plus largement sur la protection de la planète, l'indépendance énergétique et le pouvoir d'achat. Les trois défis à relever aujourd'hui auxquels répond le train. Pour le vice-président d'Altro, « le public veut des trains, il faut se mobiliser, il faut voir au-delà du trajet domicile-travail, car il y a aussi, sur notre territoire touristique, le domicile loisirs ».

Etude de faisabilité

Son association milite aux côtés de l'association écocitoyenne Capres-Aunis (Dompierre-sur-Mer) pour un retour du ferroviaire et une étude de faisabilité, notamment dans les zones périurbaines de taille moyenne comme La Rochelle et son agglomération, en

profitant de la dynamique de la loi Serm (Service express régionaux métropolitains), votée le 27 décembre 2023 par l'État qui veut développer le RER. « Nous avons rédigé un produit fini comme il pourrait être réalisé », précise Michel Caniaux. Deux documents sont ainsi consultables sur Internet : le projet RER Aunis et une grille d'horaires. Jean-Marie Bodin se veut plus optimiste pour le TER. Et de souligner : « Les choses se font l'une après l'autre. Je prends l'exemple de La Jarrie : personne n'y croyait et pourtant on voit son utilité. » Il sera question du train lors des vœux du maire de Marans, vendredi 12 janvier à 18 h 30 à la salle polyvalente, en présence d'Anne-Laure Babault, de Sylvie Marcilly et de JeanPierre Servant, président de la Communauté de communes Aunis Atlantique. La députée y évoquera son entretien avec le ministre des Transports.

Frédéric Aitsiali

REMARQUE de l'association CAPRES-AUNIS

Dans l'optique du développement des dessertes ferroviaires du territoire aunisien, pourquoi opposer le TER et le RER Aunis ?

En réalité, la vision de l'association ALTR0 est bien de demander de programmer un réseau cohérent de moyens complémentaires, comme indiqué dans le document "ÉTUDE ALTR0 RER AUNIS" !

<https://capresaunis.files.wordpress.com/2023/12/2023-11-etude-altr0-rer-aunis-etude-au-30-novembre-2023.pdf>

Tous les détails sont en ligne dans le chapitre « Mobilités » : § [RER Aunis](#)